

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 20 juillet 2023 à 19 heures 15 minutes
Salle socio-éducative de Prissé-la-Charrière

Quorum : 7

Présents :

M. BERTHAUD Jimmy, Mme MARQUIS Fernande, Mme OUVRART Sandrine, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme SAVIN Brigitte, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Mme BAILLARGUET Emilie donne pouvoir à M. VENEAU Antoine

Absent(s) :

Mme PAQUET Stéphanie, Mme ROBIER Yvette

Excusé(s) :

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme FORGEARD Sylvie, Mme LAJOUAIS Amanda

Secrétaire de séance : Mme TEILLET Karine

Président de séance : M. SALANON Jean-François

Approbation du compte-rendu de séance du 6 avril 2023

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu de séance du 6 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Décisions :

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration qu'une aide de 400 euros avait été attribuée lors de la dernière réunion pour écrêter des impayés de factures d'électricité. A la demande de l'assistante sociale cette dernière a été versée à l'entreprise CPO située à Niort aider à payer la fourniture de fioul.

Une aide d'urgence de 200 euros en bons alimentaires a été accordée dans le cadre de la délégation de Monsieur le Président.

Numéro interne de l'acte : 2023-06

Objet : Présentation et adhésion au dispositif transport solidaire du CIF-SP

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration qu'il avait été évoqué lors d'un précédent conseil d'administration, la mise en place d'un dispositif de transport solidaire. Depuis Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente ont rencontré l'association CIF-SP, Solidaire entre les âges qui propose d'être le coordonnateur de ce dispositif en mettant en relation les chauffeurs bénévoles et les bénéficiaires inscrits auparavant en mairie.

L'adhésion annuelle à ce dispositif est de 30 euros.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, décide

- d'adhérer à cette association,
- la mise en place de ce dispositif.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Néant.

Fait à Plaine d'Argenson, le 25 août 2023

La secrétaire
Karine TEILLET

Le Président,
Jean-François SALANON